

Rapport des délégués au football club Grand-Saconnex

L'assemblée générale ordinaire du club de football s'est tenue le 10 décembre 2014 en présence de 24 membres ayant droit de vote. Dans son rapport, le président Philippe TELLEY, en fonction depuis 5 mois, mentionne qu'une large restructuration administrative a été entreprise, apportant une rigueur de gestion accrue. Le nombre d'adhérents a par exemple été réduit à environ 300 membres au lieu de 460 précédemment une fois que les fichiers ont été assainis et l'ensemble des cotisations exigé.

La première équipe évoluant en 2^e ligue se trouve actuellement en 10^e position (sur 12) et est qualifiée pour les 8^e de finale de la coupe genevoise. La deuxième équipe fait ses armes en 5^e ligue et se trouve placée en embuscade pour une ascension en 4^e ligue. Les diverses équipes junior présentent également de bonnes performances (3 équipes championnes d'automne). La nouvelle équipe féminine est 10^e de son groupe.

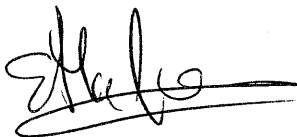
La trésorière relève qu'elle n'a pas obtenu au moment de l'assemblée les pièces comptables qui précédaient son mandat, si bien que les comptes du 2^e semestre de 2013 n'ont pas pu être établis. A partir du 1^{er} janvier 2014, la situation est toutefois parfaitement sous contrôle. Une assemblée sera convoquée dès que possible pour valider les comptes 2013-2014. Un état provisoire de ces comptes a toutefois été présenté, mais nous renonçons à le présenter ici.

Le comité de 7 membres a été réélu à l'unanimité des membres présents.

Une baisse de cotisation des membres seniors a été rejetée.

Le repas annuel du club aura lieu le 27 février 2015 à la salle communale.

Grand-Saconnex, le 24 décembre 2014



Éliane Michaud-Ansermet



Pierre ECKERT



COMMISSION PREVENTION, SECURITE

Rapport concernant le courrier du 16.10.2014 relatif aux cambriolages au parking à caravanes de la route de Colovrex

La commission prévention, sécurité s'est réunie le 1^e décembre 2014 afin de traiter le courrier du 16.10.2014 concernant les cambriolages au parking à caravanes de la route de Colovrex.

La commission a auditionné M. Eric CHABRY, adjoint au chef de la police municipale, qui a fait état des cambriolages et vols constatés dans ce parking.

Il a été ensuite discuté des points faibles du parking, comme sa localisation en lisière de forêt, les nombreux arbres qui le cachent, ainsi que le portail et les barrières. Quelques mesures ont déjà été prises comme la taille des grosses branches qui donnent dans le parking et la réparation du portail.

La commission demande au Conseil administratif de prendre en compte les trois propositions suivantes pour améliorer la sécurité du parking à caravanes :

1. Faire plus d'information préventive auprès des locataires des lieux et trouver une solution pour prévenir les cambriolages, par exemple lumière, caméra (sans qu'elle soit trop onéreuse).
2. Renforcer, replacer ou rehausser la barrière et le portail et proposer aux locataires de participer aux frais.
3. Inverser la direction des barbelés en haut des barrières.

Le rapport a été accepté à l'unanimité des membres présents.

Christophe CHOLLET
Rapporteur a. i.

Le Grand-Saconnex, le 1^e décembre 2014